



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/CN.9/1994/L.1
11 janvier 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE LA POPULATION
Vingt-septième session
28-31 mars 1994
Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET AUTRES QUESTIONS D'ORGANISATION

Organisation des travaux de la session

Note du Secrétariat

1. Un projet d'organisation des travaux de la vingt-septième session de la Commission de la population est présenté en annexe à la présente note. Il a été conçu de façon que la Commission puisse examiner les questions inscrites à l'ordre du jour de cette session dans les délais et à l'aide des services de conférence qui lui sont alloués. L'ordre du jour provisoire annoté de la présente session a été distribué sous la cote E/CN.9/1994/1.
2. Les installations et services mis à la disposition de la Commission lui permettront de tenir deux séances officielles par jour, dont les horaires normaux seront respectivement : 10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures.

* E/CN.9/1994/1.

Annexe

PROJET D'ORGANISATION DES TRAVAUX

Lundi 28 mars

Matin

Point 1. Election du bureau

Point 2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Déclarations liminaires

Point 3. Mesures prises par l'Organisation des Nations Unies pour appliquer les recommandations de la Conférence mondiale de la population de 1974 :

a) Débat général sur l'expérience des pays en matière de population

Après-midi

Point 3. a) (Suite du débat général)

b) Suivi des tendances et politiques démographiques, l'accent étant mis sur les réfugiés
(Débat général)

c) Examen et évaluation des progrès réalisés dans l'application du Plan d'action mondial sur la population

Date limite de dépôt des projets de texte présentés au titre du point 3 : lundi 28 mars, à 18 heures

Mardi 29 mars

Matin

Point 4. Questions relatives au programme :

a) Exécution du programme

b) Programme de travail proposé pour l'exercice biennal 1994-1995
(Débat général)

Après-midi

Point 5. Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population de 1984
(Débat général)

Date limite de dépôt des projets de texte présentés au titre du point 4 : 29 mars, à 18 heures

/...

Mercredi 30 mars

Matin Point 5. (Suite du débat général)

Après-midi Examen des projets de texte présentés au titre des points 3 et 4

Date limite de dépôt des projets de texte présentés au titre du point 5 : 30 mars, à 18 heures

Jeudi 31 mars

Matin Examen des projets de texte présentés au titre du
et point 5
après-midi

Point 6. Ordre du jour provisoire de la vingt-huitième session de la Commission

Point 7. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa vingt-septième session
